

Protection de la bernache

La bernache du Canada et la bernache de Hutchins sont des espèces protégées par la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (1994)* et par le *Règlement sur les oiseaux migrateurs* du Gouvernement Fédéral.

Ces lois et règlements limitent les interventions qui peuvent être faites auprès des bernaches et de leur environnement.

Ce document vous présente les actions qui peuvent être effectuées dans le but de gérer la présence des bernaches et qui ne nécessitent pas un permis fédéral.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la municipalité de Lac-Supérieur :

Téléphone : 819.681.3370, poste 1504

Courriel : urbanisme@muni.lacsuperieur.qc.ca



Sources

ENVIRONNEMENT CANADA. 2010. «Bernache du Canada et bernache de Hutchins - Gestion des populations dans le sud du Canada». [Ressource électronique]. Consulté le 16 septembre 2016.

ENVIRONNEMENT CANADA. 2005. «La Bernache résidente – Une nouvelle venue en milieu urbain». [Ressource électronique]. Consulté le 16 septembre 2016.

Photo sur la première page:

http://www.michelbury.com/photo_8974948.html

Photo page 2 :

http://www.anidif.com/product_info.php?products_id

La bernache résidente

Bonnes pratiques de cohabitation



MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR



La prévention est la meilleure façon de gérer la présence des bernaches.

Introduction

Les bernaches sont herbivores, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent uniquement de plantes. Elles sont principalement attirées par les terrains ouverts, gazonnés et à proximité d'un plan d'eau. De ce fait, les pelouses bien entretenues et les parcs urbains sont des habitats recherchés par les bernaches. Toutefois, la présence de bernaches sur les pelouses peut causer des nuisances pour les humains, ainsi que pour l'environnement.

Certaines mesures de dissuasion peuvent être entreprises par les propriétaires riverains pour gérer la présence de cette espèce, mais elles doivent se faire en collaboration entre les citoyens et les organismes. Tout d'abord, il faut cesser de nourrir les bernaches, afin qu'elles ne dépendent que des ressources naturelles limitées. Ensuite, il est possible d'appliquer des mesures de gestion des bernaches en modifiant le paysage, le gazon ou en les effarouchant, telles qu'illustrées aux pages suivantes.

Mesures de gestion des bernaches

Ne pas les nourrir

Il ne faut jamais commencer à les nourrir, puisqu'elles reviennent annuellement aux endroits où la nourriture est facilement accessible.

Modifier le paysage

Ces mesures doivent être prises dès le début du printemps

Barrières végétales

Plantations denses d'herbes hautes, d'arbustes et de plantes aquatiques, d'arbres et de buissons.

Bandes riveraines conformes

Bande d'une profondeur entre 10 et 15 mètres en bordure des cours d'eau qui demeure à l'état naturel. Il s'agit de l'option la plus simple et efficace.

Clôtures ou grilles (autorisées par la municipalité)

Bloquer l'accès à l'eau et aux sentiers privilégiés par les bernaches pour accéder aux propriétés riveraines.

Rendre les lieux inhospitaliers

Les bernaches apprécient les grandes étendues d'herbe courte pour s'y installer et y manger. Ces techniques doivent être effectuées tout au long de la saison estivale.

Tailler l'herbe moins fréquemment

Les bernaches préfèrent les jeunes pousses d'herbe tendre, l'herbe longue (15cm – 6") est plus coriace, fibreuse et faible en protéine, elle leur plait moins.

Changer le type d'herbe

Vous pouvez semer un type d'herbe ou de foin plus coriace, ce qui repoussera les bernaches naturellement.

Effarouchement

Ces techniques permettent de faire fuir les bernaches si elles sont utilisées fréquemment.

Rubans de signalisation et banderoles

Ces bandes de tissus volent au vent et créent une distraction que les bernaches voudront éviter.

Épouvantails

Les épouvantails en forme d'être humain, d'aigle ou de coyote effraient les bernaches. Il faut cependant, modifier l'emplacement de l'épouvantail de temps à autre.

Drapeaux fabriqués de sacs de plastique

Un drapeau hissé en hauteur et battant au vent chassera également les bernaches.

ARROSEURS (déclenchés par un détecteur de mouvement)

Les jets d'eau incommoderont les bernaches et rendront le site inhospitalier pour elles.

Oiseau blessé

Si vous trouvez un oiseau blessé (de toute espèce) vous pouvez contacter *Le Nichoir*, centre de réhabilitation pour oiseaux sauvages, qui pourra l'accueillir. Site web : lenichoir.org